

Contrairement à d'autres endroits au Québec

# Les pourparlers se déroulent dans un bon climat à la Provencher

par Jacques GINGRAS

NICOLET (JG) — Si à certains endroits on prévoit de durs affrontements lors des rencontres de négociations sur le plan local entre les représentants des enseignants et les porte-parole des commissions scolaires, tel ne semble pas être le cas à la régionale Provencher.

main, les deux parties devraient se rencontrer afin de mettre au point un calendrier de négociations qui permettra sans doute aux deux comités de négociations d'en arriver assez rapidement à un accord global et définitif.

Parmi les principales clauses à négocier au niveau local, il y en a de très importantes qui

touchent particulièrement les enseignants et enseignantes. On remarque notamment l'affectation et la mutation des professeurs, le facteur de distribution des tâches, l'aménagement de l'année de travail et un dernier point auquel on aura sans doute souvent recours, cette année, les mécanismes et objets de consultation entre le

syndicat et la commission scolaire.

Comité régional

Sur le territoire de la régionale Provencher, dans le but d'accélérer le processus de négociations, on a formé un comité qui regroupe les représentants de toutes les parties impliquées. C'est ainsi qu'autour

d'une même table on retrouve des syndiqués des commissions scolaires locales du Lac-Saint-Pierre, Les-Becquets et de Port-Royal ainsi que de la régionale Provencher d'un côté et de l'autre les porte-parole des mêmes commissions scolaires.

De cette façon, on a évité beaucoup de répétitions et de

paroles inutiles en plus de parvenir à une certaine uniformité dans les négociations des clauses, ce qui ne peut que contribuer à instaurer un climat plus serein à l'aube de cette nouvelle ère dans le monde de l'éducation.

En effet, selon les quelques bribes d'informations que nous avons eues, les pourparlers allaient bon train au cours des derniers mois avant la rupture des négociations, tant et si bien qu'environ 50% des 18 clauses qui découlent de l'entente provinciale sont réglées.

Aujourd'hui avec la rentrée des professeurs, ou encore de-

## Deux refus à la locale Port-Royal

SAINT-LEONARD-D'ASTON (JG) — Les autorités de la commission scolaire de Port-Royal ont refusé dans l'obligation de refuser deux demandes de location et utilisation de locaux au centre administratif situé au 146, rue Aqueduc, à Saint-Léonard-d'Aston. Dans les deux cas, on a allégué que la superficie actuellement disponible sera, dans un proche avenir, utilisée par la commission scolaire qui a des projets en ce sens.

Pas de bibliothèque

Cette décision de l'organisme, bien que tout à fait légitime, cause un sérieux problème aux promoteurs de l'implantation d'une bibliothèque municipale à Saint-Léonard. M. Marcel Allie, porte-parole du groupe, croyait que les autorités scolaires verraient d'un bon oeil l'aménagement d'une bibliothèque au centre administratif. Ce qui est vrai, mais les commissaires se basent sur l'étude de l'utilisation actuelle et prochaine des locaux en son venus à la conclusion qu'ils ne pouvaient prêter ou louer un local au groupe de personnes qui désirent offrir à la population une bibliothèque permanente à Saint-Léonard.

Dans le deuxième cas, la même réponse a été faite à Mme Lise Balleux qui désirait utiliser un espace devant servir à l'Association des scouts catholiques du Québec. C'est à l'unanimité que les conseillers ont à regret opposé un refus aux demandes formulées.

## Identification de la victime d'une crise cardiaque

VICTORIAVILLE (RL) — La Sûreté du Québec d'Arthabaska a révélé l'identité de la victime terrassée par une crise cardiaque alors qu'elle circulait sur la route Transcanadienne, vers 10h dimanche matin. Il s'agit de M. Charles Colbert, 64 ans, du 2536, Bruxelles à Montréal.

Dans un état critique

Aux dernières informations, le jeune Alain Bouffard, 24 ans, de Sainte-Eulalie, demeurait toujours dans un état critique à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska suite à l'accident dans lequel il fut impliqué dimanche après-midi.

En effet, vers 15h, dimanche, l'automobile de Bouffard capota à l'intersection de la rue principale et du rang 2 à Saint-Samuel-de-Horton. L'agent Michel Ménard, de la SQ Arthabaska, se rendit sur les lieux pour les constatations.

## Information sur la rentrée scolaire

SOREL (LB) — Etant donné que les enseignants de la région et la CEQ ont majoritairement accepté les offres patronales et à la suite de la décision de la Fédération des commissions scolaires de ne pas retarder davantage la rentrée des élèves, les commissions scolaires de Sorrel et Tracy ouvrent leurs écoles ce matin.

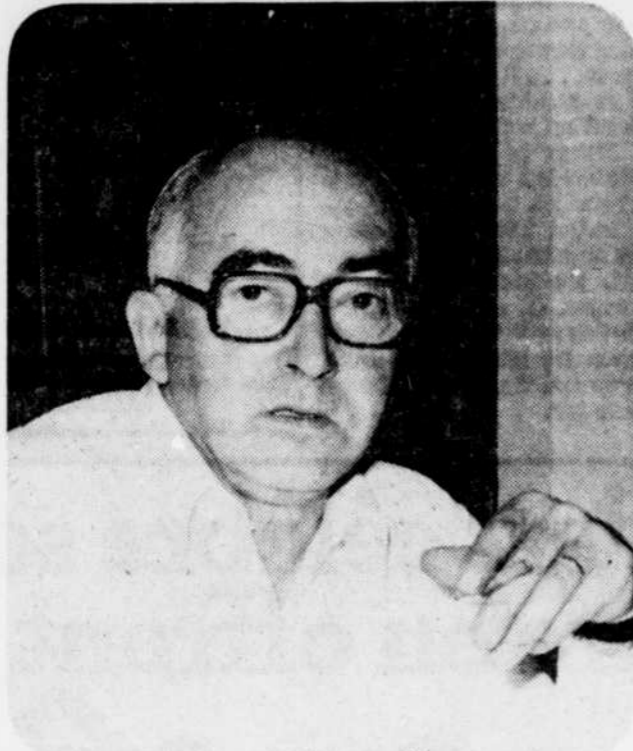
Les enseignants se rendent à l'école pour une journée pédagogique préparatoire à l'arrivée des élèves.

Demain matin aura lieu l'inscription des élèves, dans toutes les écoles. Durant l'après-midi, les enseignants seront à nouveau en journée pédagogique. Jeudi et vendredi les 9 et 10 septembre, seront également des

journées pédagogiques pendant lesquelles les enseignants et les principaux d'écoles travailleront à l'organisation des classes pour l'année scolaire 1976-77. Durant la présente semaine, il n'y aura pas d'autobus pour les enfants de la maternelle. Les parents de ces enfants seront prévenus par la jardinière de la date du début des activités.

Le lundi matin 13 septembre s'effectuera la véritable rentrée scolaire, c'est-à-dire que les cours débiteront formellement.

Les autorités scolaires de Sorrel et de Tracy sont satisfaites que la rentrée puisse avoir lieu dès ce matin et espèrent pour tous les agents de l'éducation une année scolaire 1976-77 profitable.



M. Roland Labonté, le plus important producteur de miel au Québec. Selon lui, l'avenir est fort prometteur pour ce genre d'exploitation. Il a réussi à mettre sur pied une entreprise familiale très prospère.



Le fils Gerald, montrant la façon d'extraire le miel avec un équipement fort moderne. Remarquez le gilet du fils...

## Le roi du miel au Québec

# Toute la famille de Roland Labonté s'intéresse activement à l'apiculture

VICTORIAVILLE (AP) — M. Roland Labonté, le roi du miel au Québec, le plus gros producteur, compte maintenant plus de quarante ans d'expérience dans le domaine. Aujourd'hui, ce père de 11 enfants regarde avec satisfaction ses fils poursuivre la tâche. M. Labonté n'a vécu que pour le miel.

Dès l'âge de neuf ans, il part en affaires. Toutefois, précisons qu'il s'agissait alors de débuts bien modestes puisque l'apiculteur n'avait qu'une ruche que son père lui avait confiée. Aujourd'hui, Miel Labonté de Vic-

torieville compte près de deux mille ruches éparpillées à travers la province. Une production de 100,000 livres par année est atteinte.

Il est fort intéressant de constater que toute la famille s'intéresse activement à l'apiculture. M. Labonté aura réussi à vendre l'idée de l'apiculture à ses quatre fils, Jean-Marc, Gaëtan, Gerald et Simon. Ce sont eux, avec leurs femmes, qui gèrent l'entreprise.

Des locaux bien aménagés, un équipement fort à point et une main-d'oeuvre convaincue assurent le succès de l'entreprise.

M. Labonté, qui est maintenant conseiller pour le ministère en matière d'apiculture, ne se montre pas avare de suggestions. Pour lui, il faut que les jeunes s'intéressent aux abeilles, un avenir prometteur s'ouvre à eux. C'est ainsi qu'il parcourt la province, même le pays, pour apporter son concours à l'avancement de ce secteur économique.

Il suggère aux nouveaux intéressés de commencer leur expérience prudemment, avec de l'équipement neuf, pour éviter la maladie, et de se contenter de quelques ruches pour pouvoir prendre de l'expérience.

"Il faut conclure un mariage avec les abeilles, nous dit M. Labonté. Aucun animal n'est plus compliqué et parfait qu'une abeille. Ce mariage, M. Labonté l'a réalisé depuis longtemps. Il nous explique, dans les détails, les habitudes de vie de ses petites amies. Par exemple, une abeille qui ne revient pas à la ruche avec son chargement est immédiatement tuée par ses soeurs de la colonie. Et cette reine, si admirée pourtant, qui doit céder sa place, au prix de sa vie, à la nouvelle majesté. Et le fauxbourdon qui n'a rien d'autre à faire que de conquérir la reine. De son côté, la productrice s'affaire, se souciant peu de la vie sentimentale... M. Roland Labonté les connaît et les aime.

Les abeilles, qui parcourent jusqu'à six milles par jour pour leur travail, ont besoin d'être choyées. L'apiculteur devra voir à leur bien-être et à leur nourriture. Ce dernier point est particulièrement important puisque le sort réservé aux abeilles sans chargement n'est guère reposant... Pour une once de miel, l'abeille fera 100 sorties

en moyenne... Et il n'y a pas de syndicat au rucher! Jour et nuit, durant toute la saison, les ruches sont gardées par les abeilles sentinelles et personne ne se trompe de logis. Quel merveilleux monde pour quelqu'un qui se laisse conquérir.

Peur

Plusieurs ont peur de se faire piquer par les abeilles — nous

en savons quelque chose. M. Labonté nous rassure et tient à informer ceux qui s'intéresseraient à l'apiculture que les nouveaux cours mis sur pied par le ministère permettent d'affronter l'obstacle. Il y a aussi l'habitude. Ainsi, vous remarquerez, sur nos photos, M. Labonté se baladant à travers les ruches sans aucune protection. En vain, il a tenté de nous convaincre...

Une entreprise familiale en plein essor, la conviction profonde que l'avenir ouvre toutes grandes les portes à l'apiculture et une vaste expérience, voilà le témoignage d'un homme parti d'une ruche pour susciter aujourd'hui l'intérêt des nouveaux éleveurs.

## Plusieurs comités à la commission Port-Royal

par Jacques GINGRAS

SAINT-LEONARD-D'ASTON — Il n'y a rien de tel que de partager les tâches et responsabilités pour assurer la participation des membres d'un organisme quelconque. A la commission scolaire locale de Port-Royal, beaucoup plus qu'ailleurs, on a non seulement compris cette théorie mais on la met en pratique, comme le démontre une fois de plus la formation de différents comités.

C'est ainsi que l'on retrouve l'un ou l'autre des conseillers scolaires siégeant au sein d'un ou deux des sept comités inhérents à l'administration de l'organisme. Au comité de perfectionnement professionnel, on retrouve Mme Jacqueline Gaudet et le directeur du service de personnel, M. René Lauzière. Quant au comité des politiques pédagogiques, il comprendra le président du conseil des commissaires, M. Jean-Marie Baril, le commissaire, Mme Jacqueline Gaudet, et le directeur du service de l'enseignement et directeur général, M. Bernard Bergeron.

Le comité de mise à jour sera formé entre autres du commissaire Marcel Houde ainsi que du directeur général, M. Bernard Bergeron. En ce qui a trait au comité du personnel, il regroupera le président du comité exécutif, M. Benoit Thibodeau, le commissaire Jules Beauchemin, le président Jean-Marie Baril ainsi que le directeur du personnel et secrétaire général, M. René Lauzière.

Au comité du calendrier scolaire, où on ne savait pas sur quel pied danser ces jours derniers, on voit M. Jean-Marie Ba-

ril, et le directeur général de la commission scolaire, M. Bernard Bergeron. Pour ce qui est du comité des transports, sans doute l'un des plus affairés, du moins les plus près des parents, siégeront le commissaire Réal Royer et le directeur M. Bergeron.

Enfin, au sein du dernier comité, mais non le moindre, on retrouvera les commissaires Jean-Noël Lampron, Marcel Houle, Jean-Marie Baril et le directeur du service de l'entretien et de l'équipement et aussi directeur des finances, M. André Dumont.

Dans le même ordre d'idée et étant donné l'étroite collaboration qui existe et doit exister en-

tre la commission scolaire du Port-Royal et la ville de Béarn, les commissaires ont désigné deux des leurs qui les représenteront au sein de la commission municipale des loisirs. On a choisi Mme Jacqueline Gaudet, de Sainte-Gertrude, et le président du conseil des commissaires, M. Jean-Marie Baril, du secteur Gentilly.

Comme on peut le constater quand bien même la rentrée était incertaine, pendant un bon bout de temps, les élus se préparaient néanmoins à mettre en place tous les mécanismes nécessaires à une saine administration et à la participation plus grand nombre.

## Concours du Mérite agricole

# Des agriculteurs se distinguent

SOREL (LB) — Deux agriculteurs de la région ont remporté les grands honneurs du concours du Mérite agricole, organisé par le ministère de l'Agriculture du Québec.

M. Michel Lemire, de Saint-Zéphirin-de-Courval, dans le comté de Nicolet-Yamaska, a mérité la médaille d'or et a reçu le titre de Commandeur du mérite agricole, la plus haute distinction dans le domaine de l'agriculture.

Par ailleurs, M. Marcel Bourgeois, de Saint-Ours, dans le comté de Richelieu, a obtenu le deuxième prix dans la catégorie de la médaille d'argent. M.

Bourgeois s'est classé parmi une cinquantaine de concurrents.

D'autres agriculteurs de la région se sont également distingués dans ce concours. Il s'agit de MM. Bernard Pelletier, de Saint-Aimé et Eloi Lemoine de Saint-Robert, qui ont obtenu des prix dans la catégorie de la médaille d'argent, et M. Jean-Noël Beauchemin, de Saint-Ours, dans la catégorie de la médaille de bronze.

C'est le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Kevin Drummond, qui a remis les prix aux agriculteurs méritants à l'occasion d'un banquet au Château Frontenac à Québec, dans le cadre d'Expo Québec.

## entre/voisins

PRINCEVILLE — Trois personnes blessées légèrement et des dommages matériels pour \$2,300 sont le résultat des six accidents de circulation qui ont été "couverts" par le service de la police en août. Le directeur, M. Jacques Rivard, a ouvert des enquêtes sur des cas d'introduction avec effraction, vols d'autos et d'une motocyclette, un délit de fuite, une faculté affaiblie et autres. Dans la plupart des cas, les accusés ont été retracés et auront à répondre de leurs actes devant les tribunaux.

SAINTE-HELENE-DE-CHESTER — Les travaux sont en cours, pour l'amélioration de la voirie en profitant d'une subvention de \$10,000 du ministère provincial des Transports. La forme du chemin est retournée à neuf dans le rang V où M. Ovide Ouellette dirige les travaux. Dans la Grande-Ligne, c'est M. Gaston Allaire qui voit à la réalisation du projet avec la réfection de la forme du chemin comme étape préliminaire.

VICTORIAVILLE — Malgré le temps maussade, plus de 3,000 personnes ont assisté en fin de semaine à Victoriaville au tournoi de balle-molle provincial Labatt 50. Cette compétition qui était sous la présidence d'honneur de l'abbé Roch Dion a couronné comme champions de la classe A les porte-couleurs du Demers et Hamel de Victoriaville.

VICTORIAVILLE — En grande finale, le Demers et Hamel a défait le club de Joliette par le pointage de 3-2 grâce à un solide coup de circuit de Paul Pothier. Le lanceur André Carreau, du Demers et Hamel, a été choisi le lanceur par excellence alors que l'instructeur Réal Perreault, du Demers et Hamel, l'instructeur par excellence.

VICTORIAVILLE — Dans la classe B, la brasserie du centre de Warwick a remporté les honneurs en défaisant en finale le club du Petit baril par le pointage de 9-2. John Duval du Warwick a été choisi l'instructeur par excellence de cette classe.

VICTORIAVILLE — Mentionnons que les organisateurs Denis Dubé, Donald Lemay et Jean-Pierre Martin ont fait de l'excellent travail et que les bénéficiaires iront au baseball mineur. On soulignait que c'était la première fois en sept ans qu'il pleuvait pour cette compétition à caractère provincial.

VICTORIAVILLE — Nos espions nous informent que l'ami Pierre Nadeau fêterait encore son trou d'un coup réussi dernièrement au club de golf de Victoriaville. Employant un fer no 3, Pierre a logé la balle dans la coupe à son coup de départ, au trou numéro 11.

ARTHABASKA — En raison de la fête du Travail, l'assemblée mensuelle des édiles municipaux de la ville d'Arthabaska se tiendra demain soir à compter de 20 h.

PLESSISVILLE — Aucune sortie pour incendie n'a été faite en août par la brigade des pompiers. Les sapeurs ont toutefois dû se rendre dans des entreprises où des gicleurs automatiques s'étaient déclenchés. Trois fausses alarmes dont deux en pleine nuit et à quelques minutes d'intervalle, sont aussi sur la liste des cas dont les pompiers ont eu à s'occuper; les policiers ont ouvert une enquête sur ces fausses alarmes qui mettent en danger la vie humaine, précise le chef Robert Godbout.

PLESSISVILLE — La possibilité de former deux groupes, en 1976-77, est étudiée par les responsables de la section des filles, au club 4-H. L'un des groupes comprendrait les débutantes alors que l'autre réunirait celles qui ont déjà de l'expérience dans le mouvement et ont la formation requise pour accepter les tâches d'une certaine importance. Le respect de l'autorité, le travail d'équipe, l'esprit d'initiative sont les points sur lesquels l'attention est donnée dans le programme de formation des 4-H de faire remarquer Mme Rita Michaud, responsable du groupe.

PLESSISVILLE — L'augmentation des tarifs postaux entrée en vigueur le 1er septembre en est une de 25%, font observer certaines personnes. Des questions se posent quant à la décision prise pour une telle augmentation qui sera suivie d'une autre semblable l'an prochain par rapport aux mesures anti-inflationnistes mises en application par les mêmes autorités... "Faites ce que nous demandons et non ce que nous faisons", serait le slogan des autorités concernées, souligne-t-on avec une pointe de malice...

SAINTE-ANASTASIE-DE-NELSON — La tire de poneys en organisation pour dimanche prochain, au domaine "Les neiges Lystania", comprendra 14 paires de ces petits quadrupèdes. Les compétitions commenceront à 13h30. Des "cowboys" feront des démonstrations. Par ailleurs, "Miss Chevy" donnera un spectacle; il s'agit d'un poney savant dressé par M. Vigneault de Saint-Valère d'Arthabaska et qui émerveillera les assistants.

A la suite du décès de M. Richard Forcier

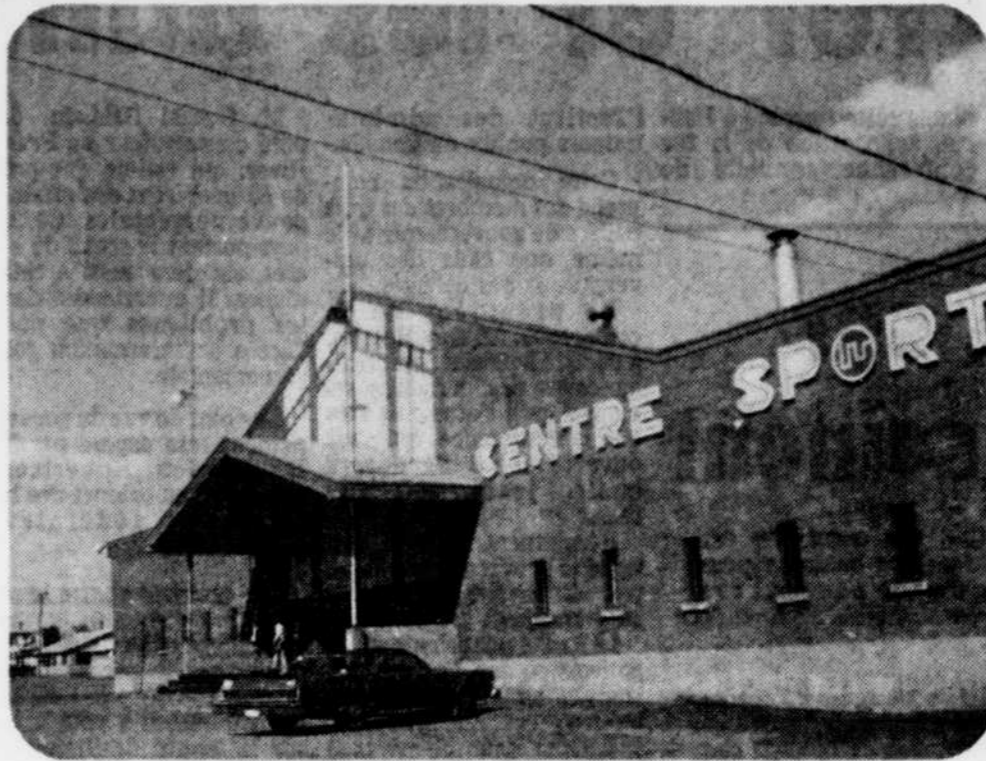
# Michel Chartrand à l'enquête du coroner tenue à Sorel

SOREL (LB) — M. Michel Chartrand, président du conseil central de la CSN de Montréal, représentera le syndicat des ouvriers du Fer et du Titane de Sorel à l'enquête du coroner relative à la mort de Richard Forcier, 27 ans, de la place Ethier à Sorel, qui a perdu la vie le 30 juin dernier, alors qu'il travaillait à l'usine de la Société Fer et Titane à Tracy. La date de la tenue de cette enquête du coroner n'est pas encore fixée.

M. Chartrand, accompagné de l'ingénieur industriel de la CSN, M. Claude Minville, est venu vendredi rencontrer les membres de l'exécutif du syndicat du Fer et du Titane et les membres du comité de sécurité, à la salle des syndicats à Tracy, afin de préparer le dossier en vue de cette enquête du coroner. Ils ont également visité l'usine de la Société Fer et Titane.

Selon le président du conseil central de la CSN de Montréal, la sécurité et la santé des travailleurs sont la dernière préoccupation des petites et des grandes industries du Québec. Le gouvernement et le ministère du Travail ont la même attitude, de déclarer M. Michel Chartrand, en précisant que le seul médecin qui s'occupait de la santé des travailleurs au ministère du Travail avait dé-

missionné en janvier dernier. M. Chartrand soutient que les facultés de médecine des universités québécoises, sauf l'université Laval de Québec, ne dispensent pas de cours sur les maladies professionnelles. Ainsi, les médecins de la région de Sorel-Tracy et des autres régions ne peuvent faire de la prévention, parce qu'ils ne connaissent pas les maladies industrielles. Face à cette situation, la CSN fournit aux travailleurs les moyens de se défendre. Elle les aide à former des comités de sécurité et santé, pour au moins faire respecter les normes de sécurité prévues dans les lois.



Il semble bien que l'on a monté en épingle le problème du centre sportif Jean-Béliveau. Ce n'est pas d'hier qu'on doit apporter des réparations à ce centre sportif construit en 1936. (Photo Lero)

## Soumissions et contrats à la locale Port-Royal

SAINT-LEONARD-D'ASTON (JG) — La question de l'achat de la peinture, pour laquelle la commission scolaire avait demandé des soumissions, a fait l'objet de discussions à la table des commissaires. C'est finalement sur divison que l'on a décidé de retenir les services de M. Anatole Hébert à qui on versera le prix d'achat ordinaire plus 10% de commission au cours de l'année scolaire 1976-77.

— 0 —  
A la suite des soumissions reçues de la part de deux magasins intéressés à vendre des tuiles, on va compléter les travaux d'immobilisation de la cafétéria de l'école Paul-VI à Gentilly. Meubles Saint-Laurent ltée, avec un prix légèrement inférieur à André Lauzière inc., a été retenue pour la pose de 1950 pieds carrés de tuiles. Sa soumission était de \$1.178 comparativement à \$1.200 pour le deuxième.

— 0 —  
Un groupe de parents de la région de Saint-Célestin ont organisé des cours de ballet pour les enfants du secteur et comme on a besoin d'un local assez grand pour les dispenser, on a songé à demander l'aide de la commission scolaire. Le commissaire Marcel Houde a proposé la chose à ses collègues et le groupe pourra profiter d'une salle, et de plus une clef leur sera prêtée afin qu'il puisse, le moment venu, se mettre à l'exercice sans attendre quiconque.

— 0 —  
Au cours de leur dernière séance, les commissaires ont accepté une liste des comptes payés durant le mois de juillet qui totalise \$26.694. De ce montant, deux chèques, l'un de \$975 et l'autre \$4.261, ont été émis à la commission scolaire régionale des Vieilles-Forges ainsi qu'un autre de \$1.148 à la firme Breault et Bouthillier pour une série d'achats de différents montants. Il vaut aussi la peine de souligner l'argent versé à l'Hydro-Québec: \$3.142 pour l'électricité fournie ici et là dans les écoles et au bureau. Un montant de \$3.500 fut payé à la firme comptable Verrier, Richard et Hébert, tandis que les Produits sanitaires Laurentides inc recevaient \$2.740. Le directeur des services financiers, M. André Dumont, a fourni maintes explications aux commissaires.

— 0 —  
Les clôtures d'écoles posent toujours à un moment ou l'autre des petits problèmes qui, si on les laisse faire, deviennent plus sérieux. C'est ainsi que l'on dépensera une somme de \$300 environ pour la réparation de la clôture de l'école Jean-XXIII à Saint-Wenceslas. Par ailleurs, à Sainte-Angèle, la ville qui avait endommagé la clôture de l'école Explorami à l'occasion de travaux s'est engagée à la réparer.

## Des modifications seraient effectuées d'ici peu au centre Jean-Béliveau

VICTORIAVILLE (RL) — Les édiles municipaux de la ville de Victoriaville qui tiendront leur assemblée mensuelle de septembre ce soir, mardi, prendront alors connaissance d'un estimé fait par les électriciens Hamel et Hamel quant à des modifications au système électrique devant être faites. Contrairement à ce qui a déjà été mentionné, ailleurs, il est plus que probable que le centre sportif Jean-Béliveau fonctionnera cet hiver tout comme ces dernières années.

C'est un fait que depuis quelques années, des inspecteurs gouvernementaux apportent à l'attention des gouvernements municipaux des modifications devant être faites à la bâtisse. Il y a un couple d'années, c'était concernant la chambre à compression et, cette année, c'est pour le système électrique. Même si le conseil accepte, ce soir, d'apporter les recommandations des inspecteurs gouvernementaux, il n'est pas assuré que ces travaux se fassent sur-le-champ, en raison de la grève dans la construction. On s'attend donc à ce que le

centre sportif entreprenne ses activités comme normalement et que les travaux se fassent dès que ce sera possible. A moins que les estimés présentés, ce soir, par la firme Hamel et Hamel, nécessitent des dépenses vraiment extraordinaires. Il faut comprendre que le centre sportif Jean-Béliveau a été construit en 1936 et rénové en 1960. Il est construit sur un terrain appartenant à la Société d'agriculture. Une entente entre la ville et la société est valide jusqu'à l'an 2035.

## Les policiers de Sorel refusent le projet concernant les congés

SOREL (LB) — Les membres de l'Association des policiers-pompiers de la ville de Sorel, réunis en assemblée générale spéciale vendredi en fin d'après-midi, ont rejeté les propositions de la partie patronale sur la façon pour les policiers de prendre leurs congés fériés. Ces propositions faisaient suite à deux jours de négociations entre les représentants de la ville et ceux du syndicat des policiers.

Les policiers de Sorel, selon leur convention collective, ont droit à 13 congés fériés par année. La demande initiale du syndicat voulait que chaque policier puisse prendre ses congés quand il le désirait. Le syndicat était cependant prêt à faire des concessions, a souligné le président de l'Association, M. Yves Cournoyer. La formule présentée par les

négociateurs de la ville, et qui a été refusée vendredi après-midi, prévoyait que pour les sept premiers congés, pas plus de trois policiers par relève prennent leur congé en même temps, et sur ces trois, deux devaient se trouver un remplaçant. Pour les six autres congés, le choix était laissé à la discrétion du directeur de police après entente avec les policiers concernés. On ne sait s'il y aura d'autres négociations sur ce sujet ou si l'on soumettra le cas à l'arbitrage.

Il ne reste que cette clause à régler entre les policiers et la ville avant de procéder à la signature du contrat de travail, destiné à remplacer celui qui est expiré depuis le 1er février dernier.

Une question restera tout de même en suspens: il s'agit des augmentations de salaire qui doivent avant tout être soumises à l'acceptation de la Commission anti-inflation.

Postes Canada Canada Post

# Les nouveaux tarifs postaux demeurent une aubaine de première classe.



Le 1er septembre 1976, d'importantes modifications aux tarifs postaux sont entrées en vigueur. Mais nous croyons que vous comprendrez avec nous qu'à tout prendre, les nouveaux tarifs sont encore une aubaine de première classe. D'abord, ces tarifs n'ont pas subi d'augmentation depuis plus de quatre ans. Ensuite, les tarifs postaux dans la plupart des pays occidentaux sont supérieurs aux nouveaux tarifs postaux canadiens. Les usagers du service postal canadien trouveront plusieurs changements dans les tarifs:

- le taux pour les lettres et les cartes postales pesant jusqu'à 1 oz et expédiées au Canada est passé de 8 à 10 cents depuis le 1er septembre 1976. A compter du 1er mars 1977, il sera de 12 cents.
- le taux pour les cartes de souhaits pesant jusqu'à 2 oz et expédiées au Canada est passé de 6 à 8 cents le 1er septembre 1976 et passera à 10 cents le 1er mars 1977. On devra cacheter toutes les cartes de souhaits.
- les droits pour les services spéciaux tels que le courrier recommandé, les envois C.R. et express, l'assurance postale et les mandats-poste ont aussi été modifiés. On a apporté des modifications majeures au tarif des colis en reliant davantage le tarif à la distance à parcourir et au poids du colis de façon à en arriver à une échelle plus équitable.
- Certains taux pour les colis ont été réduits
- Les colis de la première classe (plus de 1 lb jusqu'à 66 lb) sont assurés de notre meilleur service.
- Plus que jamais, les "colis postaux" représentent la façon économique d'atteindre toute adresse au Canada. Les nouveaux tarifs des Postes canadiennes méritent votre attention. Avant de poster des lettres ou des colis, consultez votre maître de poste pour connaître l'affranchissement requis.
- Un affranchissement suffisant et le code postal vous assurent un meilleur service.

# Montréal-Toronto-Vancouver à 11h

5 autres vols quotidiens de Montréal à Vancouver



C'est l'Orange qui nous mène en haut

CP Air

## Mieux connaître le Québec tout en restant chez soi

C'est ce que vous propose la Télé-université, unité constituante de l'Université du Québec chargée de la formation à distance pour les adultes, en vous offrant la possibilité de vous inscrire à un programme d'études appelé Connaissance de l'homme et du milieu. Les quatre cours que comprend actuellement ce programme traitent d'aspects importants de la réalité québécoise.

Si vous souhaitez comprendre davantage les caractéristiques de l'économie québécoise ou connaître les principaux aspects d'un mouvement socio-économique important au Québec, la coopération, ou encore vous pencher sur le passé qui éclaire le plus la situation actuelle de la société québécoise, vous avez le choix de vous inscrire dès maintenant à un ou plusieurs des cours suivants: Initiation à l'économie du Québec, Initiation à la coopération, Histoire du Québec d'aujourd'hui (2 cours distincts).

Vous étudiez la plupart du temps chez vous. La Télé-université vous envoie l' documentation variée et captivante. Vous participez aussi à quelques rencontres, dans votre localité ou une localité avoisinante, avec d'autres étudiants et un animateur.



Inscrivez-vous dès maintenant pour la session d'automne. Début des cours: 20 septembre.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez procurer des dépliants d'information dans différents endroits (banques, hôpitaux, centres de main-d'œuvre, entreprises, salons de coiffure) de votre localité. Si non adressez-vous à Télé-université, 2875 boul. Laurier, Québec, tel. 657-2990.

Pour toute inscription, joindre un chèque ou un mandat-poste au nom de l'Université du Québec, au montant de \$57.90 qui inclut tous les frais y compris ceux pour la documentation et l'animation.

Université du Québec Télé-université